

Financement de la recherche selon l'OCDE: la France qui coule

Les comparaisons internationales de l'OCDE montrent qu'en 10 ans, l'effort de recherche français *versus* le PIB a stagné alors qu'il progressait fortement dans la plupart des pays. Le système public de recherche s'en trouve profondément affaibli tandis que le retard pris par la recherche industrielle et l'innovation est à l'origine du délitement de l'appareil productif français, du déficit du commerce extérieur et du niveau élevé de chômage.

Henri Audier. Membre du bureau national du SNCS-FSU.

Ce n'est pas en déversant sans conditions de nouveaux milliards sur les grandes sociétés ou en reprenant les aspects les plus contestables de la politique précédente (rapport Gallois) que le gouvernement aidera le pays à remonter la pente. Il faut un milliard de plus par an pour le budget de la recherche et il faut conditionner aux besoins du pays les aides au privé.

Nous avons étudié l'effort de recherche sur 10 ans de 32 pays à partir des comparaisons internationales toutes récentes de l'OCDE. Les flux financiers se réfèrent aux dépenses de recherche, quelles que soient les origines des financements. L'effort de recherche intègre 50 % des salaires et les crédits de recherche universitaire soit près de la moitié des dépenses de l'enseignement supérieur. L'ensemble des tableaux tirés de l'étude de l'OCDE et correspondant à ce texte peuvent être consultés sur le site du SNCS-FSU [1-3].

Effort total de recherche/ PIB : la France chute en quinzième position en 2011

Troisième pays scientifique en 1970, cinquième en 1985, encore septième en 1995, la France est désormais, d'après l'OCDE, à la quinzième place mondiale pour la « dépense intérieure de recherche et de développement » par rapport au « produit intérieur brut » (DIRD/PIB). L'effort total représente 2,24 % du PIB en 2011, soit pratiquement le chiffre de 2002 (2,23).

La France est devancée par (1) : Israël (4,38 % du PIB), la Corée (4,03), la Finlande (3,78), le Japon (3,39), la

Suède (3,37), l'Islande (3,11), le Danemark (3,09), Taipei (3,02), l'Allemagne (2,88), la Suisse (2,87), les États-Unis (2,77), l'Autriche (2,75), la Slovénie (2,4) et l'Estonie (2,41). En revanche, la France devance (encore) Singapour (2,23), l'Australie (2,20) et le Royaume-Uni (1,77), dont le secteur industriel avait été laminé par Margaret Thatcher.

Ce taux de 2,25 % inclut la recherche militaire, d'un coût élevé en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Celle-ci représente plus de 10 % de

→

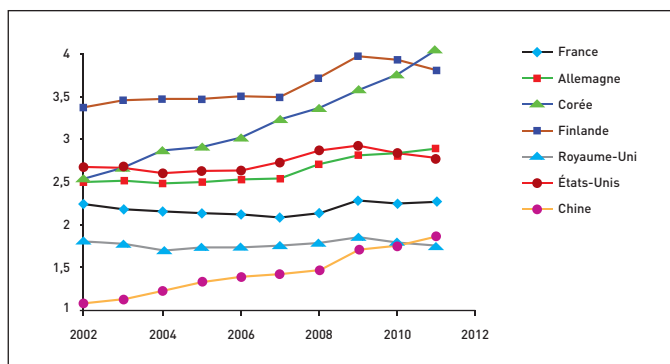


Figure 1 : Évolution dépenses intérieures de recherche et de développement/PIB (2011).

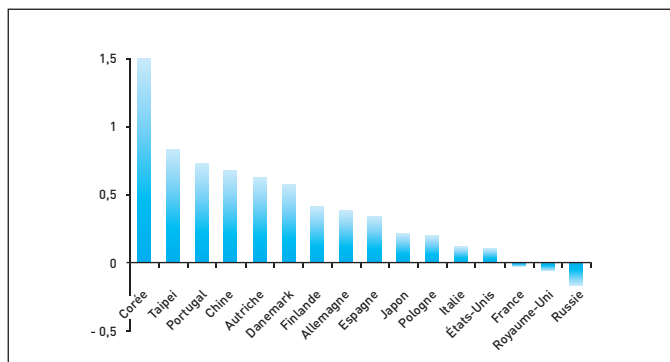


Figure 2 : Évolution DIRD/PIB pour quelques pays entre 2002 et 2011 (en points de PIB).

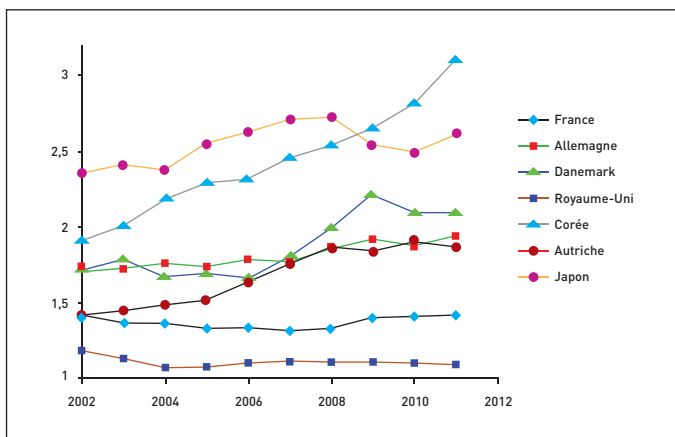


Figure 3: Dépenses intérieures de R&D des entreprises, DIRDE/PIB (2011).

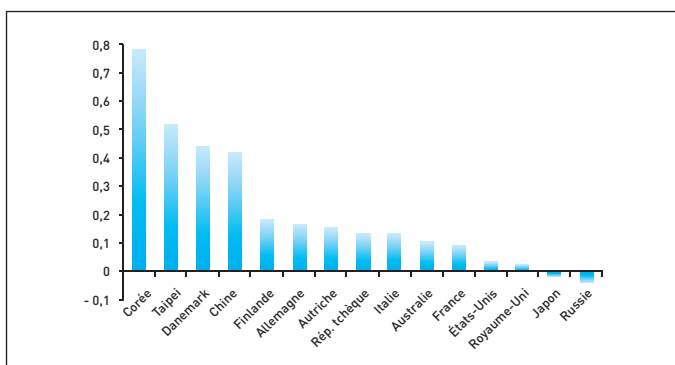


Figure 4: Évolution DIRDE/PIB pour quelques pays entre 2006 et 2011 (en points de PIB).

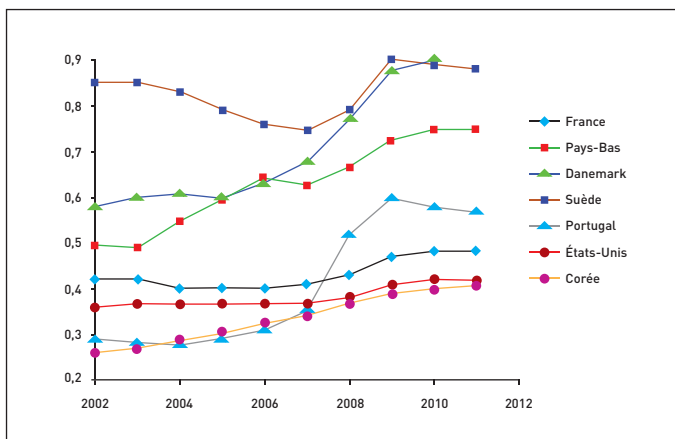


Figure 5: Évolution de la Dépense intérieure de R&D de l'enseignement supérieur/PIB.

→ notre effort total. Pour la recherche civile, la France se situe donc près de 1,90 % du PIB, ce qui la classe environ vingtième sur 32 pays étudiés.

Plus encore que sa quinzième place mondiale, c'est le creusement des écarts avec les pays de tête qui est inquiétant (Figure 1). Déjà 8 pays ont dépassé les 3 % du PIB et deux les 4 % [1]. Alors que pendant 10 ans l'effort de recherche français stagnait, la

plupart des pays progressaient très fortement (Figure 2): 18 pays d'au moins 0,2 point de PIB, 11 pays d'au moins 0,5 point. Ainsi la recherche coréenne gagne 1,5 point de PIB en 10 ans et la Chine 0,69 points [1]. L'écart entre la France et l'Allemagne qui n'était que de 0,26 point de PIB en 2002 passe à 0,64 en 2011. Cette descente aux enfers concerne notre recherche publique comme notre recherche industrielle.

La recherche des entreprises stagne malgré les milliards du crédit impôt recherche (CIR)

Avec 1,42 % pour le ratio Dépenses de recherche des entreprises (DIRDE)/PIB, l'hexagone est au quinzième rang mondial (Figure 3) et, notamment, bien après Israël (3,51), la Corée (3,09), la Finlande (2,66), le Japon (2,61), la Suède (2,34), le Danemark (2,09), l'Allemagne (1,94) ou les États-Unis (1,90). Ce n'est pas brillant, même si une partie de la recherche industrielle (0,2 à 0,3 points de PIB) est réalisée par le secteur public (CEA, CNES voire CNRS). Mais 12 pays ont des dépenses des entreprises de 20 % supérieures au nôtre. De 40 % pour 8 d'entre eux [2].

La progression de 0,09 point de PIB des dépenses des entreprises depuis 2006 peut faire illusion, si ce n'est que, classée treizième en 2006, la France n'est plus que quinzième en 2011 [2]. Si nous avons choisi l'année 2006 comme référence, c'est parce que le CIR a triplé entre 2006 et 2011 (de 1,5 à 5 milliards !!). Or, c'est sans CIR ou sans accroissement significatif de celui-ci, que les dépenses des entreprises de nombreux pays progressent très fortement durant cette période: 10 pays gagnent au moins 0,2 point de PIB et 7 plus de 0,3 points, le tout en 5 ans. Ce qui démontre bien que le CIR ne sert à rien.

Des dépenses de R&D de l'enseignement supérieur médiocres, bien que gonflées

Pour l'OCDE, la recherche publique est divisée entre recherche universitaire et secteur d'État. Sont comptabilisées sous le vocable Dépenses intramuros de R-D du secteur de l'enseignement supérieur (DIRDES) les dépenses de R&D de



© SERGEY NIVENS/FOTOLIA.COM

l'enseignement supérieur. Pour la France seulement, un organisme, le CNRS, est décompté avec la recherche universitaire, parce que plus de 90 % de ses implantations sont universitaires.

La DIRDES dépend beaucoup de la proportion estimée du temps de recherche des enseignants-chercheurs (E-C). Ainsi, les États-Unis décomptent un temps de recherche nul dans les très nombreux « collègues », mais aussi très souvent en sciences humaines et sociales. En revanche, en décomptant 50 % de recherche dans l'activité de tous les E-C, la France surestime son effort de recherche. En dix ans, le temps de recherche des E-C a chuté en France du fait de l'explosion des heures supplémentaires.

Compte tenu des deux choix de calculs précédents, pourtant très favorables à la position française, le classement de la France en milieu de tableau [3] reste médiocre (Figure 5). Proportionnellement, la France dépense deux fois moins que le Danemark. Une paille... En termes d'évolution depuis 10 ans de la DIRDES, la vingtième place de

la France [3], témoigne, s'il en était besoin, des mensonges de Valérie Pécresse quant à ses annonces budgétaires. Et cette modeste vingtième place est sans doute usurpée : il est plus que probable que Valérie Pécresse a transmis à l'OCDE une augmentation des montants de salaire intégrant, par un simple jeu d'écriture, la part des cotisations retraites désormais à la charge du budget.

Le mythe du nombre pléthorique de chercheurs publics

Par des petites phrases, par des petites piques, l'emploi dans le secteur public de recherche est souvent présenté comme pléthorique en France au regard du secteur industriel et par comparaison avec l'étranger. L'OCDE classe, pour chaque pays, les chercheurs en « chercheurs universitaires » (DIRDES), chercheurs des organismes du secteur d'État (DIRDET) et chercheur des entreprises. Répétons le, pour la France sont décomptés comme chercheurs universitaires non seulement les E-C, post-docs, doctorants mais aussi les chercheurs

→

→ du CNRS. Même avec le CNRS, le poids des chercheurs universitaires (en équivalents temps-plein) est l'un des plus faibles sur 32 pays étudiés. La France a 106 389 chercheurs dans l'université, le Royaume-Uni en a 174 425 : 65 % de plus. Pour évaluer la proportion de chercheurs publics, il faut additionner les chercheurs universitaires (DIRDES) à ceux des organismes du secteur d'État (DIRDET). Contrairement à l'idée reçue d'un secteur public pléthorique, la France est sur cette donnée en queue du classement (*Figure 6*). Dans le cadre du développement insuffisant de la recherche française (recherche publique et recherche des entreprises sont sous financées toutes deux), c'est le secteur public qui trinque le plus.

Le mythe des organismes de recherche « qui n'existeraient qu'en France »

Nous avons divisé la proportion des chercheurs du secteur d'État (DIRDET) par celle dans les universités (DIRDES). Si à l'évidence, une minorité de pays (Royaume-Uni et pays nordiques) concentre sa recherche publique sur les universités, pour 16 pays (sur 30 classés) le rapport secteur d'État/enseignement supérieur est de 33 % ou plus (*Figure 7*), dont la France avec 38 %. C'est dire que pour la majorité des pays, le poids des organismes n'est pas négligeable : la France n'est pas une exception. Que se passe-t-il, si on classe le CNRS (classé avec les universités pour l'OCDE) avec les organismes d'État ? On calcule alors que le ratio entre les chercheurs des organismes d'État (incluant le CNRS) et les chercheurs universitaires se situe entre celui de la Corée et celui de l'Allemagne. Une « exception française » très relative !

Pour rester au contact des pays de tête, la France doit passer au plus vite de 2,25 % à 3 % du

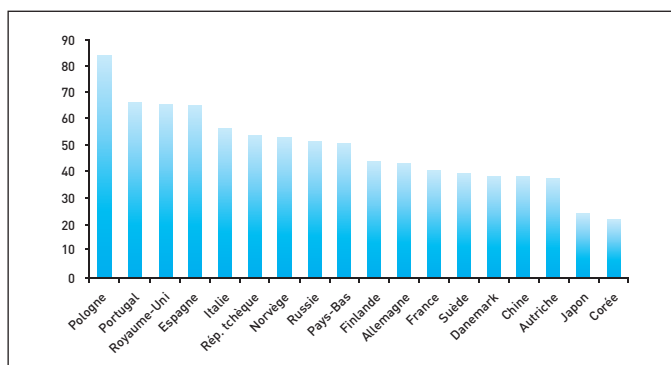


Figure 6 : Proportion de chercheurs publics dans chaque pays en % du nombre total.

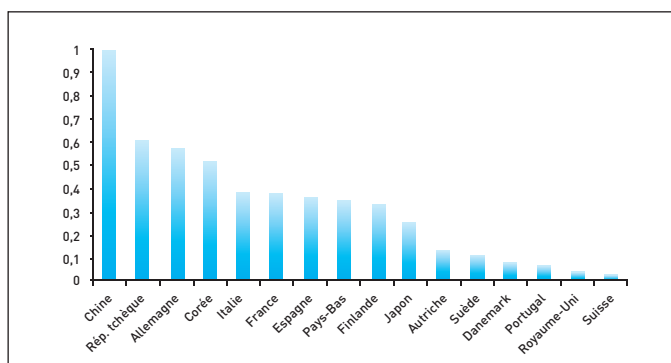


Figure 7 : Nombre des chercheurs « du secteur d'État »/Nombre des chercheurs universitaires.

PIB pour la recherche, sans parler ici de l'effort nécessaire envers les étudiants (vie étudiante et taux d'encadrement). Il faudrait donc accroître d'un tiers les moyens, publics et privés de l'enseignement supérieur et de la recherche (ES-R). Cela revient à augmenter le budget public d'un milliard d'euros par an pendant 8 à 10 ans, comme l'ont acté les rapports Berger et Le Déaut. Corrélativement, la France a aussi besoin de 100 000 scientifiques de plus en 10 ans, objectif irréalisable sans un plan pluriannuel de l'emploi scientifique visant à mettre fin à la précarité, à attirer une plus grande proportion des meilleurs étudiants vers les métiers de l'ES-R, tout en prévoyant les dispositions pour les recruter. ■

→ Notes/Références

[1] <http://snscs.fr/spip.php?article3426>

[2] <http://snscs.fr/spip.php?article3439>

[3] <http://snscs.fr/spip.php?article3443>